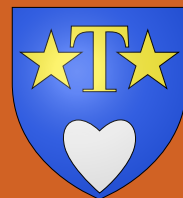


Octobre 2022 - n°145

DIETWILLER

Bulletin mensuel



Soirée "Années 80" le 12 novembre



Aux Arbres Citoyens le 19 novembre



SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
État civil	p. 2
Évènements	p. 3 à 4
Compte rendu du conseil municipal	p. 5 à 7
Urbanisme	p. 8
Saviez-vous que ?	p. 9
Informations pratiques	p. 10 à 12

INFOS MAIRIE

► HORAIRES :

lundi	13h30 - 19h
mardi	9h - 12h et 13h30 - 19h
mercredi	la mairie est fermée
jeudi	16h - 18h
vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
samedi	la mairie est fermée

- Renseignements : 03 89 26 88 88
- Mail : comdiet@wanadoo.fr
- Site internet : www.mairie-dietwiller.fr
- Page Facebook Dietwiller Infos :

<https://www.facebook.com/infosdietwiller>

Le bulletin est consultable sur le site internet et via la page Facebook

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES :

le 18 août 2022 : **Yara PIRES MIRANDA**

le 4 septembre 2022 : **Mylan ROCHEMONT**

Félicitations aux heureux parents !

MERCI

Notre première édition des Dietwilleroises - course/marche contre le cancer - a été une réussite !

Merci à Stéphanie CHABANCE, qui a proposé le projet, conçu et mis en place le circuit.

Merci aux bénévoles qui ont assuré la sécurité sur le parcours et le ravitaillement à l'arrivée.



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.



FILATURE NOMADE

Dans le cadre de la Filature Nomade - partenariat entre Dietwiller et la Filature de Mulhouse - nous vous proposons, **à moitié prix**, un spectacle de théâtre et illusion fin octobre, et le traditionnel cirque de Noël en décembre.

LE BRUIT DES LOUPS



©Prisma Laval

Étienne Saglio, jongleur et magicien, profite de l'obscurité, à l'orée des bois, pour nous perdre dans son monde : Un damier gigantesque se transforme en forêt, peuplée de loups et de géants. Nous croisons des créatures irréelles, tout un bestiaire fantastique... Étienne Saglio joue avec nous, entre clair de lune et lever de soleil, il nous invite à un voyage inouï, une balade dans sa forêt envoûtée, envoûtante. « Quand tout est impossible, le travail du magicien commence. »

Théâtre & illusion – dès 8 ans – durée : 1h15
À la Filature, 20 Allée Nathan Katz, 68090 Mulhouse
Vendredi 28 octobre 2022 - 19h30

COMPLÈT !

MÖBIUS - CIRQUE DE NOËL



©Christophe Raynaud de Lage

Connue pour l'invention de langages acrobatiques étourdissants, la Cie XY s'associe au chorégraphe Rachid Ouramdane et questionne le phénomène des murmurations, ballets d'oiseaux si denses qu'ils éclipsent le soleil. Sur un plateau immaculé, les portés, les corps-à-corps et les défis incessants à la pesanteur composent une puissante ode au vivant et au « faire ensemble ».

Cirque – dès 8 ans – durée : 1h05
À la Filature, 20 Allée Nathan Katz, 68090 Mulhouse
Dimanche 11 décembre 2022 - 15h



©Christophe Raynaud de Lage

TARIFS DES SPECTACLES

14 € – 9 € (pour les moins de 30 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de l'ASPA)

Renseignements et réservations en mairie : 03 89 26 88 88

ÉVÈNEMENTS

AUX ARBRES CITOYENS

La municipalité organise une matinée consacrée à des plantations et surtout à l'entretien des haies plantées en décembre 2021 (paillage, désherbage...), le samedi 19 novembre 2022.

Nous avons besoin de vous !

La matinée s'achèvera par un déjeuner tous ensemble, offert par la commune.

À DIETWILLER – Samedi 19 novembre 2022

La matinée

Inscriptions :

Tél mairie : 03 89 26 88 88



SOIRÉE ANNÉES 80



Danser sur « les démons de minuit » ou encore « voyage, voyage » ça vous dit ?

L'Association du Jumelage Dietwiller/Allemands-du-Dropt organise une Soirée Années 80, animée par le DJ Gilles.

Samedi 12 novembre 2022 – 20h

Salle des Fêtes de DIETWILLER

Entrée : adultes 9€ / enfants de 12 à 16 ans 4€ / – de 12 ans gratuit

Petite restauration et boissons sur place

Réservation conseillée au 06 83 86 00 12



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022

Place de la mairie à LANDSER

La commune recherche des exposants

Tél mairie : 03 89 81 31 05



CONCERT DE L'HARMONIE DE SCHLIERBACH

Dimanche 27 novembre 2022 – 16h

Entrée libre

Salle des fêtes de SCHLIERBACH



CONCERT DE NOËL DU GOSPEL'S REJOICING

Le Chœur, originaire de Brunstatt, interprètera des grands standards du Gospel traditionnel.

Entrée libre, plateau

Dimanche 4 décembre 2022 - 17h

Église de DIETWILLER



« NOËL AUTREMENT »



L'ACL de LANDSER organise sa traditionnelle manifestation « Noël Autrement » le dimanche 11 décembre 2022.

L'occasion pour les enfants de confectionner des petits

bricolages gratuits sur le thème de Noël.

Dimanche 11 décembre 2022 – 10h à 17h

Salle des Fêtes de LANDSER

AGENDA

Octobre	Vendredi 28 - 19h30	Théâtre-Illusion « le bruit des loups »	Mulhouse - Filature
Novembre	Samedi 12 - 20h	Soirée Années 80	Dietwiller - salle des fêtes
	Samedi 19 la matinée	Aux Arbres Citoyens	Dietwiller
	Vendredi 25	Collecte de la Banque Alimentaire*	Dietwiller - Mairie
	Samedi 26 Dimanche 27	Marché de Noël	Landser
	Dimanche 27 - 16h	Concert de l'Harmonie	Schlierbach - salle des fêtes
Décembre	Dimanche 4 - 17h	Concert du Gospel's Rejoicing	Dietwiller - Église
	Dimanche 11 - 15h	Cirque de Noël	Mulhouse - Filature
	Dimanche 11 10h - 17h	Noël Autrement	Landser - salle des fêtes
	Samedi 24	Promenade du Père Noël**	Dietwiller

*plus d'informations en p.10

**Plus d'informations dans le prochain bulletin

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du vendredi 14 octobre 2022 à 20h

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Étaient présents : Mme Pierrette KEMPF, M. Alain MORILLON, Mme Raymonde SEILER, M. Richard LIEBY, adjoints M. Claude SCHULLER, Mme Dominique RISTORCELLI, M. Michel BOBIN, Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Eléonore JEAN DIT PANNEL, M. Charles KREMPPER, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : M. André BECK procuration à Mme Eléonore JEAN DIT PANNEL

Mme Elodie GERUM procuration à M. Charles KREMPPER
Absents excusés sans procuration : Elodie DEMARE, Benoit ROELLINGER

En présence de Anne-Sophie FURDERER (secrétariat)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 6 octobre 2022.

Ce résumé ne remplace pas le procès-verbal complet.

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Pierrette KEMPF est désignée comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 2 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance du vendredi 2 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

3. Décision modificative – investissement – frais d'études avant travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante (sans impact sur la trésorerie) :

Article 2031 « Frais d'études » : + 15 000,00 €

Article 2313 « Travaux en cours » : - 15 000,00 €

4. Admissions en non-valeurs - budget eau potable

Sur proposition de Mme la Trésorière, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur les titres de recettes d'une valeur de 143,84 € correspondant à des créances irrécouvrables sur le budget de l'eau.

5. Décompte du temps de travail des agents communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide qu' à compter du 1^{er} novembre 2022, le décompte du temps de travail des agents publics reste réalisé, comme c'était le cas précédemment, sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures

supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

6. Modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire des agents de la commune de Dietwiller) – au 1^{er} novembre 2022

Par délibération du 23 juin 2022, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de mettre en place le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la fonction publique territoriale) instauré en remplacement de l'ancien régime de prime pour les agents communaux.

Ce nouveau régime indemnitaire, visant à valoriser la qualité du travail et la motivation des agents, se compose de deux parties :

- IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) repose sur la nature du poste occupé par les agents et sur la prise en compte de leur expérience professionnelle (versement mensuel).

- CIA (Complément Indemnitaire Annuel), montant variable estimé sur la base de l'engagement professionnel et de la qualité du travail produit (versement annuel).

Suite à l'avis provisoire favorable du Comité Technique du Centre de Gestion 68 en date du 12 octobre 2022, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier cette délibération en simplifiant les groupes de catégories et en baissant les plafonds de l'IFSE au profit de ceux du CIA.

7. Désignation du correspondant "incendie et secours"

La loi « Matras » prévoit qu'un correspondant "incendie et secours" soit désigné au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité propose qu'Alain MORILLON, adjoint ayant une délégation pour traiter toutes les affaires se rapportant à la sécurité de la commune de Dietwiller, soit désigné comme correspondant 'incendie et secours'.

8. Piste cyclable de Sierentz vers Habsheim - avis du conseil municipal

M. Daniel Adrian, Conseiller d'Alsace, a sollicité les maires alentours pour signer un courrier adressé à son Président, afin de recueillir un avis favorable pour le projet de piste cyclable reliant Habsheim à Sierentz par un tracé cohérent le long de la Départementale 201.

Le Maire de Dietwiller a rejoint la requête de M. Daniel Adrian par deux courriers séparés, qui confirment l'intérêt de la commune pour un tel projet.

Le ban de Dietwiller étant le principal ban traversé par ce dernier tronçon, il a aussi été demandé que la commune participe à l'élaboration du projet.

N'ayant à ce stade aucune information sur la conception de cette piste, ni sur ce que cela implique sur les arbres d'alignements et les propriétés bordant la route, le Maire propose donc de suspendre l'avis du Conseil Municipal en attendant que la municipalité de Dietwiller soit associée à la démarche.

Sachant que la Collectivité Européenne d'Alsace n'a pas l'obligation d'en informer la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : demande tout de même à la Collectivité Européenne d'Alsace que la commune soit associée au projet de piste cyclable reliant Sierentz à Habsheim.

9. Exercice des délégations au maire – 1° marchés – 10° actions en justice

Le Conseil Municipal a donné délégation à M. le Maire par délibérations des 28 mai 2020 et 18 septembre 2020, M. le Maire en rend compte au Conseil Municipal.

1° Marchés ou commandes pour les montants inférieurs à 10 000 € H.T. :

- AMTV – École élémentaire : 3 ordinateurs portables – 2 476,80 € TTC.
- ENEDIS – Raccordement lotissement Genévriers-RD : réseau électrique – 17 741,11 € TTC.

10° Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle :

- Tribunal administratif : en défense, contre l'appel au tribunal administratif de Nancy des Ets ROELLINGER contre l'arrêté 016/2021 portant interdiction de circuler en raison d'une limitation de tonnage, rue du Bois Doré (chemin rural dit Mittelweg, à l'Est de la RD201) à Dietwiller.

10. Compte rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

Mulhouse Alsace Agglomération – Une subvention de 20 200 € a été accordée pour la réalisation d'un aménagement cyclable rue d'Eschentzwiller.

11. Compte rendu des commissions

Commission urbanisme

- présentation des dossiers en cours, acceptés ou refusés (liste dépôts du 16 juin 2022 au 07 octobre 2022).
- modification simplifiée n°2 du PLU en cours.

Commission animation

- **Filature nomade** : Partenariat entre la commune et la salle de spectacle La Filature de Mulhouse. 4 spectacles ont été choisis par la commune, dans le catalogue 2022/2023 de la Filature :
 - 3 spectacles présentés à la Filature, proposés aux habitants à tarifs réduits : « L'orchestre national de Barbès et Sophia Aram » le 23 septembre 2022, « Le bruit des loups » le 28 octobre 2022 (COMPLET) et « Moebius », cirque de Noël le 11 décembre 2022.

- 1 spectacle présenté à la salle des fêtes de Dietwiller : « Les imposteurs », le 1^{er} mars 2023.

- Dietwilleroises :

Course/marche de 5 km au profit de la recherche contre le cancer du sein et pédiatrique (en partenariat avec les Mulhousiennes) : l'événement a eu lieu le 17 septembre 2022. Le conseil municipal remercie Stéphanie CHABANCE qui a proposé le projet, conçu et mis en place le circuit, ainsi que les bénévoles qui ont assuré la sécurité sur le parcours et le ravitaillement à l'arrivée.

Commission environnement

- **“Aux arbres citoyens”** : une journée d'entretien des plantations de haies est organisée le 19 novembre 2022. Monsieur le Maire remercie le groupe d'habitants et d'élus ayant réalisé cet été, l'entretien de la haie plantée en décembre 2021.

12. Divers

Mesures d'économies d'énergie :

Ces dernières années, la municipalité a entrepris différents travaux pour faire des économies d'énergie :

- isolation de l'école élémentaire.
- isolation des combles de la mairie.
- construction d'une chaufferie au bois pour les bâtiments communaux : 80% de la consommation d'énergie provient des plaquettes bois, 20% du gaz pour les pics de froid ou en inter-saison trop douce (une utilisation ralentie de la chaudière bois raccourcit sa durée de vie).

La hausse actuelle du prix des énergies oblige les établissements publics, dont les communes, à renforcer leurs mesures d'économie. La commune prend donc les mesures d'économie d'énergie suivantes :

Baisse de la température de chauffage :

- dans les écoles (maternelle, élémentaire) et au périscolaire : baisse de 1 à 2°C de la température de chauffe ;
- dans le bâtiment de la mairie et dans la salle des fêtes : les plages horaires de chauffage seront affinées afin d'obtenir également une baisse de 1 à 2°C et de réduire encore le chauffage lorsque les locaux sont inoccupés.
- dans l'église : température minimale maintenue pour la conservation de l'orgue et des peintures ; température réduite d'environ 1°C lors des célébrations (en accord avec le prêtre et le conseil de fabrique).

Travaux d'isolation thermique :

- du bâtiment communal loué au 44 rue du Général de Gaulle (projet en cours) ;
- de la mairie (projet à venir) ;
- optimisation de l'isolation thermique de l'église (à l'étude) ;
- les 2 écoles et le bâtiment Périscolaire sont déjà bien isolés, ils ne nécessitent pas de travaux.

Éclairage Public :

- les lampadaires et panneaux d'information lumineux* seront coupés 1 h plus tôt et remis en marche 0h30 plus tard (23h00 - 5h00) (24h-4h30 actuellement) ;
- les lampadaires seront coupés 24h sur 24 du 1^{er} mai au 15 août ;

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- les décorations lumineuses de Noël **: en service du 22 novembre au 6 janvier. Coupées de 23h30 à 5h30 ;
- le remplacement des ampoules/appareillages à incandescence par des ampoules à LED se poursuit.

*les panneaux d'information lumineux, installés prochainement, sont munis d'ampoules LED (consommation moyenne par 24h : 219 W/m²). Le choix d'images de fond foncées, les plus économes en énergie, sera privilégié.

**les décorations de Noël sont munies d'ampoules LED (consommation entre 35 W et 40 W par luminaire).

Antenne « Orange »

La société Orange a un contentieux avec le propriétaire de la parcelle où est implantée son antenne de téléphonie mobile. Elle souhaite la remplacer par une nouvelle antenne à proximité de l'ancienne et démolir cette dernière. Le terrain fait l'objet d'un bail rural au profit d'un exploitant agricole. Il accepterait l'implantation de la nouvelle antenne sous condition :

- la commune déclasse et lui cède le chemin d'accès à son domicile/exploitation situé dans le prolongement de la rue de la Prairie ;
- il cède au Département l'emprise nécessaire, sur ses parcelles, le long de la RD 201 pour participer à compléter la piste cyclable Habsheim-Sierentz.

A ce jour, le chemin communal fait déjà l'objet d'un litige, l'habitant/exploitant ayant déjà tenté de le condamner. Il n'est pas souhaitable que l'emprise de ce chemin passe dans le Domaine Privé, l'assiette foncière étant grevée de plusieurs servitudes.

Le projet de déplacement de l'antenne, qui par ailleurs n'a pas de lien avec un tel échange, reste donc en suspens.

Création d'un ENS Espace Naturel Sensible

La commune propose la création d'un espace pédagogique pour les écoles dans le secteur du Bruebachbächlein.

Les parcelles qui répondent à ce projet sont en section 24 : parcelles n° 141, 146, 147, 243, 244, 245, 246, 247, 249.

L'objectif est de présenter aux enfants des écoles la biodiversité

en réalisant un cheminement piéton léger et discret dans ces parcelles avec différents petits aménagements (hôtel d'insectes, ruches, nids d'hirondelles, ponton d'observation sur l'eau etc.).

Cela donne également à la commune la possibilité de réguler le niveau des étangs, afin de ne pas abîmer le chemin voisin en le gorgeant d'eau. L'investissement de remise en état du chemin est à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet à l'unanimité

Réunion avec le Sous-Préfet – septembre 2022

Sécurité civile, Plan Communal de Sauvegarde, subventions, taxes d'urbanisme, accessibilité des services publics.

Remerciements

D'habitants pour les bouquets offerts par la commune pour les noces d'or.

Travaux

- Lotissement "Les Terrasses des Genévriers" : les réseaux sont mis en place. La 1^{ère} couche d'enrobé est posée.
- Lotissement "du sous-bois" (entre rue des Beaux Prés et la rue des 7 clochers) : les réseaux humides et secs sont en cours de pose.

Soirée années 1980

Organisée par l'association du Jumelage Dietwiller/Allemands-Du-Dropt samedi 12 novembre – 20h – Salle des fêtes.

Prochaine séance du Conseil Municipal :

vendredi 25 novembre 2022

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 10 minutes.



N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
PC 22 D 0004	Lot. Les Terrasses des Genévriers Lot.21	16/06/2022	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 12/09/22
PC 22 D 0009	Lot. Les Terrasses des Genévriers Lot.12	26/07/2022	Construction d'une maison individuelle	Refusé le 19/09/22
PC 22 D 0005	Lot. Les Terrasses des Genévriers Lot.23	30/06/2022	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 19/09/22
PC 22 D 0008	Lot. Les Terrasses des Genévriers Lot.7	15/07/2022	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 22/09/22
CU 22 D 0021	section 21 n°24	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0022	section 22 n° 38 - Wasserland	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0023	section 22 n° 40 - Wasserland	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0024	section 22 n°47 - Silberstein	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0025	section 22 n°50 - Silberstein	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0026	section 22 n°97 - Niderfeld	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0027	section 22 n° 147 - Wasserland	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0028	section 23 n° 60 ; 62 - ENS	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0029	section 23 n° 67 - ENS	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0030	section 23 n° 70 ; 71 - ENS	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0031	section 23 n° 80 - ENS	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0032	section 23 n° 106 ; 107 ; 108 ; 136 - Grossberg	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0033	section 24 n° 16 ; 18 - Wanne	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0034	section 24 n° 25 - Wanne	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0035	section 24 n° 57 - Goldacker	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0036	section 24 n° 72 - Rangenberg	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0037	section 24 n° 100 ; 101 ; 102 ; 116 ; 117 - Kleinfeld	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0038	section 24 n° 119 - Bruckenacker	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0039	section 25 n° 88 - Breitberg	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0040	section 25 n° 105 - Mittelbuhl	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0041	section 25 n° 77 ; 78 ; 79 - Kapellacker	01/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0042	53 rue de la Pierre Bleue	02/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22
CU 22 D 0043	31 rue de la Pierre Bleue	08/09/2022	CU d'information	Accordé le 19/09/22

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

La commune, en lien avec le service instructeur, met en place une instruction dématérialisée.

Après avoir créé un compte, vous pouvez saisir votre demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Le dépôt sur le guichet unique vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier, jusqu'à la décision de l'administration. Il sera possible également de déclarer l'ouverture de chantier, l'achèvement des travaux et de consulter les demandes précédentes.

Il est bien entendu toujours possible de déposer vos dossiers « papier » en Mairie.

Demande en ligne: <https://ilenapoleon.geosphere.fr/guichet-scjn>



ASL de Dietwiller Saison 2022/2023



Pilates

mercredi de 18h à 19h, salle des fêtes



Sophrologie

redémarrage en janvier 2023



Gymnastique Bien-Être

mardi de 10h30 à 11h30, salle des fêtes



Yoga Hatha

mardi de 18h30 à 20h00, salle des fêtes



Poterie

mercredi à 20h00, groupe 1 et 2, salle poterie



Théâtre de l'Arlequin

mercredi à 20h00, salle des fêtes
Représentations les 18, 19, 25 mars et le 1^{er} et 2 avril 2023.



Gymnastique Fitness

jeudi de 19h00 à 20h00, salle des fêtes



Club des Aînés

jeudi de 14h à 18h, salle des fêtes

Inscriptions : sur place auprès des animateurs
Carte annuelle membre ASL : 8 €
Renseignements : Raymond GENELOT
Tél : 03 89 81 34 62



ACL de Schlierbach Ski/Snowboard saison 2022-2023

6 sorties au Markstein, le mercredi après-midi, entre décembre et mars (en dehors des vacances scolaires)



Ski

à partir de 6 ans



Snowboard

un niveau équivalent à la 2^e étoile ski est requis

Nombre de places limité aux 50 premiers inscrits
L'ACL est à la recherche de parents accompagnateurs

Inscriptions :

www.helloasso.com/associations/association-culture-et-loisirs-de-schlierbach/adhesions/adhesion-acl-ski-22-23

Plus d'informations :

acl-schlierbach-sortiesski.blogspot.com/
Fred WALTZER – email : asso.fw@gmail.com



Collecte pour la Vieille Tour

La Vieille Tour date du XIII^e siècle. Elle constitue le vestige de la première église de Dietwiller. Le bâtiment est classé au titre des Monuments Historiques. Il a besoin d'une sérieuse réfection, ainsi que le mur d'enceinte, l'ossuaire, le Mont des Oliviers et l'escalier d'accès au site.

Le montant des dons collectés pour les travaux de rénovation s'élève à **4 150 euros** (à l'heure où nous élaborons ce bulletin). Merci aux donateurs, pour le témoignage de leur attachement au patrimoine de notre village.

Les dons sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à hauteur de 66 % du montant du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT.

Pour faire un don:

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/la-vieille-tour-de-dietwiller

INFORMATIONS PRATIQUES

LA TOUR de pizz'

À Dietwiller

Les lundis de 16h à 20h
Les mardis de 16h à 20h30
Place Allemans-du-Dropt.

Commande par téléphone, à partir de 10h30 - Tél. : **06 25 76 40 45**



AFRIN Spécialités Syriennes

Taboulé, paklaoua, falafel, kebab, amos...
Du lundi au samedi – 19h00 à 21h30
44 rue du général de Gaulle, Dietwiller

Vente de calendriers des Sapeurs Pompiers



Les Sapeurs Pompiers passeront à votre domicile pour la traditionnelle vente de leur calendrier **les samedi 5 et dimanche 6 novembre 2022.**

Nettoyage des trottoirs



Les trottoirs devant les propriétés privées doivent être entretenus par les riverains : déneigement, nettoyage, désherbage, coupe des branches d'arbres qui dépassent sur les trottoirs.

Nous vous rappelons également que les haies ne doivent pas dépasser sur l'espace public.

Collecte de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin



La collecte nationale de denrées, organisée par la Banque Alimentaire, se déroulera **les vendredi 25 novembre et samedi 26 novembre 2022.**

Vous souhaitez contribuer ? Vous pouvez **déposer vos denrées en mairie, le vendredi 25 novembre**, aux heures d'ouverture.

La région recherche des Assistantes Maternelles

Vous souhaitez avoir une activité professionnelle à votre domicile. Le domaine de la petite enfance vous intéresse et vous possédez des qualités d'accueil et d'écoute. Le métier d'assistante maternelle peut vous correspondre.

Plus d'informations sur le métier et sur la procédure d'agrément :

Relais Petite Enfance L'Églantine
20 rue du Beau Site à Riedisheim
Tél : 03 89 65 35 61
Email : mf@rpe-eglantine.com



Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans notre village le **mardi 15 novembre 2022.**

Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.

Déchetterie provisoire de Dietwiller



Lundi : 14h - 17h (jusqu'au 7 novembre)
Mercredi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 11h45 et 14h - 17h

ZA Dietwiller-Schlierbach, rue de la Hardt, Dietwiller.



Enlèvement des encombrants

La collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, a lieu **le mercredi, tous les 2 mois.**

La prochaine collecte aura lieu **le mercredi 7 décembre 2022.** Elle est limitée à 1m³ par foyer. Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le lundi 3 octobre 2022 à 17h.
Tél. : **03 89 26 88 88.**

Collecte ordures ménagères et recyclables



Rappel : Les jours et/ou horaires de collecte ont changé depuis début juillet.

- Collecte des ordures ménagères (bac brun) : **vendredi après-midi**
- Collecte du recyclable (bac jaune) : **jeudi matin - semaine impaire**

Vente de fromage au profit de l'école élémentaire

Les délégués des parents d'élèves organisent une vente de fromage, afin de financer la classe verte de l'école élémentaire de Dietwiller.



Date limite de commande : lundi 14 novembre 2022

(pour des raisons d'organisation, nous ne pourrons plus accepter de commandes après cette date)

Retrait des colis à l'école élémentaire : mercredi 30 novembre de 17h à 18h30

Les fromages proviennent de la fromagerie artisanale de M. Gaël BILLOTTE (Noël Cerneux, Franche-Comté).

Comment Procéder ?

- Remplissez le bon de commande ci-dessous et joignez-y un chèque à l'ordre de USEP Ecole Jacques Prévert Dietwiller.
- Transmettez le tout à l'enseignant de votre enfant ou dans la boîte aux lettres de la mairie, au plus tard le lundi 14 novembre 2022.
- Retirez votre commande à l'école de Dietwiller, le mercredi 30 novembre de 17h à 18h30.

Vous êtes invités à solliciter vos familles, voisins, collègues de travail ou autres connaissances. En cas de besoin de bons supplémentaires, contactez les délégués par email : deleguesprimairedietwiller@gmail.com



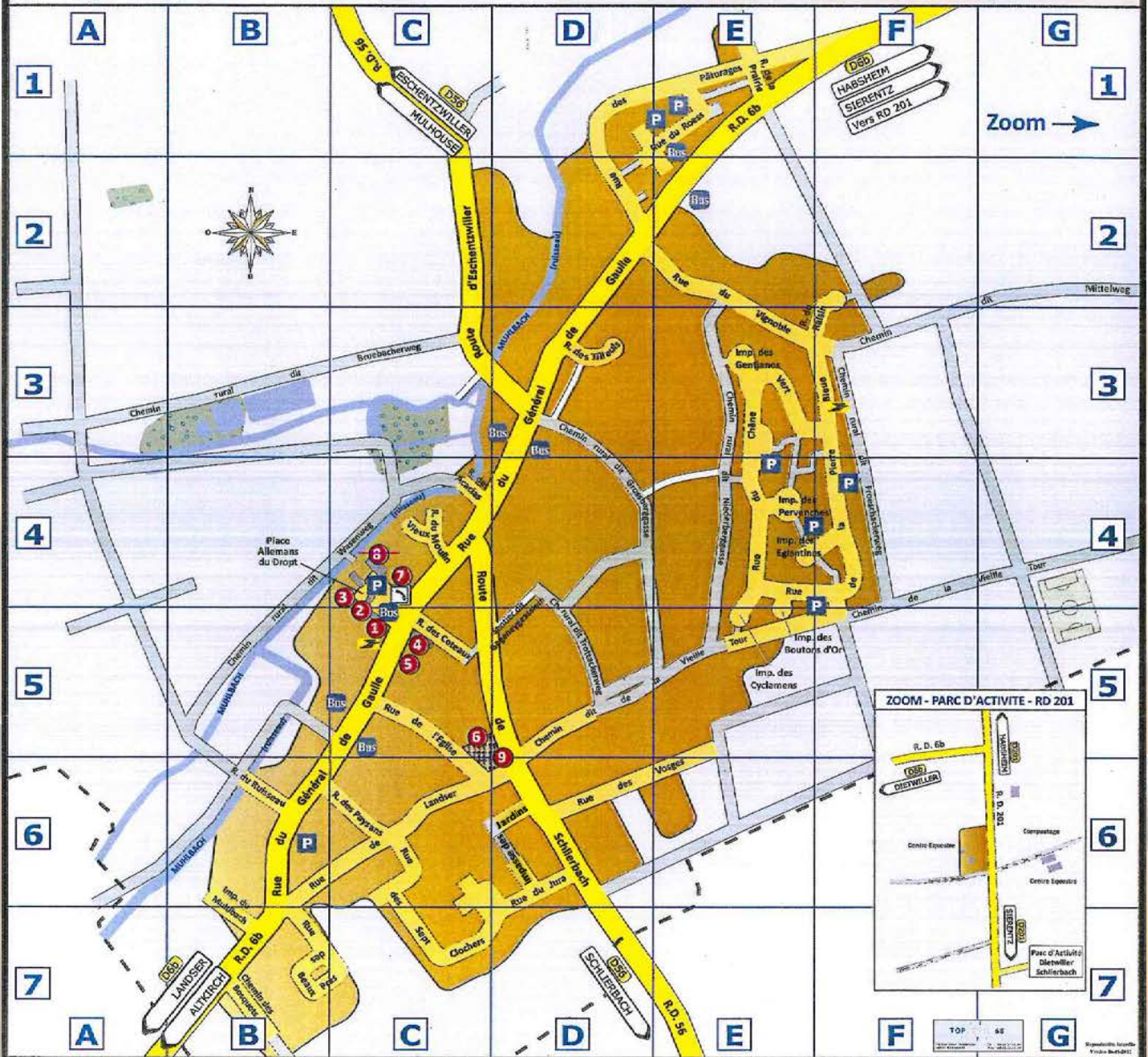
NOM / Prénom de la personne qui commande :

Adresse :

Tél :

NOM / Prénom de la personne qui viendra récupérer les fromages :

Référence	Prix unitaire (en euros)	Quantité	Total (en euros)
Comté fruité (9/10 mois) 450 à 550 g	7,50 €		
Comté vieux (14/15 mois) - 450 à 550 g	8,50 €		
Morbier - 450 à 550 g	7,50 €		
Raclette - 450 à 550 g	7,50 €		
Bleu de Gex - 450 à 550g	7,50 €		
Mont d'or pièce de 470 g min	9,50 €		
Mont d'or pièce de 670 g min	13,50 €		
Cancoillote nature – pot de 250 g	3,60 €		
Cancoillote ail – pot de 250 g	3,60 €		
Cancoillote vin jaune – pot de 200 g	3,70 €		
Saucisse de Morteau Label Rouge - 400 à 450 g	8,50 €		
Lard poitrine fumée (environ 350g)	7,50 €		
Saucisson sec nature – 180 g	5,50 €		
Assiette Spéciale Raclette/Mont d'Or. Composée de bacon, coppa, rosette, brési (3/4 personnes)	13 €		
Fondue Suisse (2 personnes)	10,50 €		
		TOTAL	



A	Acacias (rue des) Allemands du Dropt (place)	C4 C4-C5
B	Beaux Prés (rue des) Bois Doré (rue du) Bosquets (chemin des) Boutons d'Or (impasse des)	B7-C7 Zoom B7 E4-E5
C	Chêne Vert (rue du) Coteaux (rue des) Cyclamens (impasse des)	E3-E4-E5 C5 E4-E5
E	Eglantines (impasse des) Eglise (rue de l') Eschentzwiler (route d')	E4-F4 C5-C6 C2-C3-D3
G	Général de Gaulle (rue du) Gentianes (impasse des)	B7-B6-E1-E2 E3

NOMENCLATURE DES RUES

J	Jardins (impasse des) Jura (rue du)	D6 D6-D7
L	Landser (rue de)	B6-C6-D6
M	Mittelweg (chemin du) Muhlbach (impasse du)	F3-G2 B6-B7
N	Niederberg (chemin du)	E3-E4-E5
P	Pâturages (rue des) Paysans (rue des) Pervenches (impasse des) Pierre Bleue (rue de la) Prairie (rue de la)	D2-D1-E1 B6-C6 E4 E4-F4-F3 E1

R	Raisin (rue du) Roess (rue du) Ruisseau (rue du)	E3-F2-F3 D1-E1-E2 B6
S	Schlierbach (route de) Sept Clochers (rue des)	C4-D5-D6 C6-C7
T	Tilleuls (rue des)	D3
V	Vieille Tour (ch. de la) Vieux Moulin (rue du) Vignoble (rue du) Vosges (rue des)	D5-E5-F5 C4 E2-E3-F3 D6-E6-E5

NOMENCLATURE DES BATIMENTS ET LIEUX REMARQUABLES	
1	Mairie
2	Ecole Jacques Prevert
3	Ecole Maternelle
4	Eglise Saint-Micolas
5	Presbytère
6	Cimetière Communal
7	Dépôt Communal et d'incendie
8	Salle des Fêtes
9	Vieille Tour du XIIIe Siècle

LEGENDE	
	Aire de Stationnement
	Arrêt de Bus
	Boîte aux Lettres
	Cabine Téléphonique